

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEFF, libraire, rue St-Dominique; et chez MM. PERRET et BLANCHI, imprimeurs du Journal, rue St-Dominique.



Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 13 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE.

JOURNAL POPULAIRE.



Politique, Industrie, Littérature, Théâtres et Annonces.

La prison est le Séminaire des Patriotes.

BANQUET GARNIER-PAGÈS.

Ce banquet a été une grande et solennelle protestation contre les idées et les doctrines du pouvoir, une preuve manifeste, s'il en fut, de l'antipathie universelle qu'il est parvenu à soulever contre lui.

Jamais l'opinion ne s'était prononcée d'une manière aussi éclatante, jamais la réprobation du pays ne fut plus positive, plus irrévocable.

Il faut bien reconnaître que le pouvoir a usé tous ses prestiges, quand sur un point de la France, il se trouve des milliers de citoyens prêts à lui déclarer en face que la patience est à bout, et qu'on n'attend plus rien de lui.

Et cette grande manifestation n'a pas été seulement remarquable par le nombre des citoyens qui sont venus y prendre part, mais plus encore par son caractère grave et austère, par son calme imposant et solennel.

Il y avait là quelque chose de digne et de profond qui saisit l'âme. Une sorte de recueillement et de religiosité sans exemple.

C'est un fait immense!... nous n'en avons pas besoin pour nous convaincre des progrès qu'a fait depuis quelques mois l'esprit démocratique, mais il doit ouvrir les yeux aux plus aveugles, et ne plus laisser à qui que ce soit la possibilité de s'abuser sur la situation du pays.

Il y avait là deux mille citoyens de toutes les professions. Les toasts ont été écoutés avec un recueillement profond. Il n'y a pas eu de déclamations. Rien ne ressemblait là à l'irritation ou à la colère. C'était quelque chose de plus: C'étaient de graves et significatives paroles, où tout annon-

çait un parti pris, une fermeté calme et inébranlable.

En résumé, cette fête est une grande et sévère leçon donnée au pouvoir. Elle ne sera pas oubliée, mais elle sera perdue pour lui comme toutes les autres.

L'autorité avait été prévenue, M. le général Delort avait cru devoir refuser un piquet demandé pour la sûreté extérieure, on n'en a pas eu besoin. La foule qui s'était portée aux avenues du jardin où le banquet devait avoir lieu, animée du même esprit que les convives, a été aussi calme qu'eux.

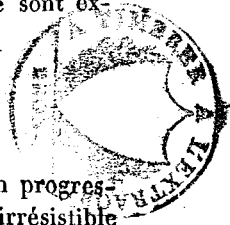
Pendant que le général Delort qui avait mis la garnison sous les armes, haranguait les soldats et enjoignait à chaque officier de faire crier *vive le roi*, comme s'il se fût agi de livrer bataille; les convives, réunis dans le jardin au nombre de deux mille, se pressaient autour du député-patriote qui avait été introduit par MM. Seguin, Cravotte et Granier.

M. Garnier-Pagès a été reçu par M. Beaune, président du banquet, et a pris place à une table élevée sur une estrade, et réservée aux représentants des députations des départemens voisins. En face, une tribune pavoisée de drapeaux tricolores, et devant laquelle on avait dressé un arbre de la liberté, était disposée aussi à recevoir les convives qui avaient des toasts à porter. Appelés à leur tour par le président, ils se sont exprimés ainsi:

M. MICHEL-ANGE PÉRIER, avocat.

Au Peuple!

Les entraves légales qu'on impose à l'action progressive des sociétés, ne peuvent arrêter leur irrésistible



tendance. L'activité sociale lutte sans relâche contre les obstacles qui gênent son développement et chaque jour devient plus rapide le mouvement qui entraîne la civilisation dans des voies nouvelles. D'immenses besoins, matériels et moraux, ont surgi ! La nécessité comme la raison exigent impérieusement que le cercle des institutions s'élargisse pour faire place à tous les intérêts et à tous les droits.

Chaque jour aussi le mouvement des esprits tend manifestement à se rapprocher des principes et à quitter enfin la sphère des fictions constitutionnelles pour se placer dans la réalité. C'est qu'en politique comme ailleurs tout ce qui est fiction, c'est-à-dire mensonge, s'use et ne doit vivre qu'un jour !

Aux trente-deux millions de français qu'une fiction de la loi exclut encore des droits de citoyen !

A ce peuple prolétaire dont les travaux agricoles et industriels font vivre la société et développent tous les éléments de civilisation dont il ne jouit pas ! qui prodigue ses sueurs et son sang à d'autres intérêts que les siens ! qui fait à lui seul la prospérité, l'indépendance, l'avenir du pays et reste condamné à un état de nullité politique qui ressemble à l'esclavage !..... vienne le moment où le peuple ait sa place dans la cité, où tous les droits soient reconnus, tous les intérêts représentés : alors disparaîtront les vieilles questions de pondération et d'équilibre : les institutions n'auront plus pour objet de constituer une lutte permanente entre des intérêts opposés, mais d'assurer à chaque citoyen la plus grande somme possible de liberté et de bien être.... alors seulement tous les Français seront égaux devant la loi !

M. TARDY.

A l'indépendance ! A l'union des peuples !

Puissent les patriotes répandus sur la surface du globe, assurer par leurs constants efforts, l'indépendance des nations encore asservies sous le joug du despotisme.

Puissent-ils faire cesser ces rivalités, ces haines si fatales nées de la jalousie et de l'ambition des souverains.

Puissent les patriotes de tous les pays, associés entre eux, enseigner aux peuples qu'ils ne doivent se servir de leurs armes que pour la conquête et la conservation de la liberté.

M. MARTIN.

A l'émancipation des classes ouvrières !

CIToyENS :

Il est pénible de trouver encore dans notre vaste société civilisée une immense classe d'hommes à la-

quelle d'intéressés privilégiés ont tout refusé jusqu'à ce jour ; c'est celle des ouvriers, des travailleurs, des prolétaires enfin. N'est-il pas honteux que ces hommes, qui à eux seuls font la richesse et la force du pays, soient encore portés pour zéro dans notre organisation sociale ? Qu'attend-t-on pour donner à leurs enfants les moyens d'instruction dont ils manquent encore, et à eux-mêmes les droits que tout être humain peut exiger ? N'ont-ils pas prouvé plus d'une fois qu'ils aiment l'ordre autant que la liberté ? Qu'on leur donne donc leur part dans les affaires publiques en compensation de la dette de sang et d'argent qu'on leur fait payer.

Il nous appartient à nous, réunis dans cette grande solennité, d'exprimer nos vœux à cet égard pour hâter autant que possible le moment où ils seront réalisés, et où une égalité de droits sera attribuée à tous les citoyens.

Disons donc tous :

A l'émancipation sociale et intellectuelle des classes ouvrières !

Au gouvernement qui la consacrera !...

M. SIGAUD.

A la souveraineté du peuple.

Toute puissance émane de lui.

La loi est l'expression des besoins sociaux et de la volonté du peuple.

Les lois doivent être mises en harmonie avec les époques.

La grande révolution de juillet a consacré de nouveau le grand principe ; mais le poison des cours a corrodé les germes de fécondité qu'elle portait dans son sein.

Honte aux vils courtisans qui n'ont vu dans un changement de dynastie, que le moyen de succéder aux sinécures.

Arrière, les trembleurs qui ont désespéré du salut de la France de juillet.

Honneur au dévouement patriotique de l'association vendéenne. — C'est en s'associant pour le bien public qu'on exerce la souveraineté du peuple : la France dont le cœur bat d'indignation compte sur ses fils et non sur ses gouvernans.

M. LECUREUX.

A la Résurrection de la Pologne !

Aux manes sacrés des martyrs morts pour sa défense !

Oui, j'en appelle ici à l'élan de tous les cœurs, le lâche abandon de cette sœur du Nord a stigmatisé le front de nos gouvernans.

M. EDMOND.

A l'affranchissement et au bonheur du peuple !

Après des siècles de luttes et d'orages, toujours froissé, broyé par la roue de l'intrigue, il nous montre encor sa misère et ses besoins.

il eut, en 1830, voir le terme de ses maux et ressaisir le sceptre qui n'appartient qu'à lui.... Que sont devenus le programme de l'Hôtel-de-Ville et les sermons du 7 août ? Où sont ces institutions républicaines promises au peuple en échange de l'abdication de sa toute-puissance ? Son sang n'aura-t-il donc coulé pendant trois jours, jusque sur les marches d'un trône..., qu'il aurait pu briser à jamais !... pour une foule d'intrigants qui le fouettaient, le pillent et l'insultent ? Ah ! si, frappé par tant d'abaissement, si, honteux du rôle et auquel on le condamne, il venait à manquer de courage, résonne son énergie par le souvenir de notre gloire et de notre grandeur passées ; rappelons-lui cette époque.... féerie.... où tous les rois de l'Europe s'inclinaient avec crainte devant les drapeaux de la République. Croit-on que le peuple consente à garder long-temps les haillons et l'oubli que lui ont jetés les privilégiés de tous les régimes ? Non ! il faut que toute aristocratie tombe et que le règne des capacités s'en commence. Si le peuple paie les impôts, il doit même en régler l'emploi. Nous voulons le voir partout ; aux municipalités, aux grades de l'armée, aux fonctions de la magistrature, à la direction de l'industrie, à la chambre des représentants et aux affaires de l'Etat. S'il tend la gorge à toutes les boucheries, il faut qu'il sourie à tous les festins.

Amis, dans la régénération qui se prépare, nous n'écouterons qu'une voix, nous n'obéirons qu'à une volonté, celle du peuple. Toutes nos pensées, tous nos actes, tous nos efforts doivent se rattacher à ses intérêts ; jurons donc de les défendre par tous les moyens possibles et rappelons-nous qu'avant tout c'est au peuple que nous devons le serment de fidélité.

M. J. SEGUIN.

A la Souveraineté Nationale ! Au développement de toutes ses conséquences !

Il y a quarante années que pour la première fois ce principe, source de toutes les grandes améliorations sociales, a retenti en Europe, et depuis le même temps le despotisme européen dispute à la France cette vérité politique. La souveraineté nationale, proscrite un instant de notre code, a été consacrée de nouveau par la révolution de juillet, et la France saura à l'avenir défendre ce dogme conservateur.

Déclarons hautement, Messieurs, que si nous regardons les émeutes populaires et les révoltes contre le pouvoir exécutif comme des attentats à la souveraineté nationale, la rébellion de ce même pouvoir contre les lois dont l'exécution lui est confiée, est à nos yeux cent fois plus coupable ; que si l'attentat ministériel du 7 juin se renouvelait ; que si la hache de l'arbitraire tranchait la seule tête, nous nous rappellerions la mémorable parole de Lafayette, et l'insurrection générale deviendrait un devoir en face d'un pouvoir qui conspirerait contre son origine.

L'Etat, c'est le peuple ! A la souveraineté nationale !

M. L. BOITEL.

Aux députés des deux oppositions.

Messieurs,

La cause que défendait l'opposition de la restauration, était la même que celle pour laquelle nous com-

battons aujourd'hui. Toutefois, il faut le reconnaître, quelques-uns des termes de la question sont changés, et au travers de cette transformation, où, il est des consciences qui ont fait naufrage, il y a des esprits qui se sont égarés.

C'est donc, Messieurs, un double mérite de probité et d'intelligence, c'est une double gloire de citoyen et d'homme d'état, que d'être resté fidèle par sentiment et par choix à cette vieille bannière du progrès populaire, autour de laquelle se serrent depuis 89 tous les hommes de cœur et de lumières. C'est un mérite et une gloire qu'il faut proclamer ici, au milieu de vous, Messieurs, qui placez avant tout, même avant le talent, la probité politique.

Honneur donc, Messieurs, à ces hommes qui n'ont pas cru terminée leur mission populaire, après avoir enfanté la révolution de 1830. Honneur aux manes de cet illustre Benjamin Constant, qui mourut sur la brèche, dont les derniers accents furent une malédiction solennelle, jetée aux apostats de la liberté, et dont ce noble cœur se flétrit au spectacle de tant d'infamies. A *Salverte*, à *Argenson*, à *Dupont de l'Eure*, enfin à un autre député, dont le nom est bien placé près de ceux-là et dont notre cité s'honore, à *M. Couderc*, au loyal représentant des patriotes lyonnais !

Messieurs ! quand l'insulte salariée, quand l'injure soldée, s'efforcent de monter jusqu'aux hommes qu'entourent notre respect et notre profonde confiance, notre devoir à nous est, non pas de les défendre, ils n'en ont pas besoin, mais de proclamer hautement les sentiments qui nous attachent à eux et les sympathies d'un peuple dont ils défendent les droits. Messieurs, si lorsque je vous propose, comme citoyen de Lyon, un toast à la loyauté politique, je n'ai qu'un nom à prononcer à cette tribune, si ce nom est pour d'autres une flétrissure, tant pis pour ceux qui, pour arriver aux honneurs, ont grimpé sur les épaules du peuple.

Tant pis pour ceux qui ont violé leur mandat. L'honneur du nom que je proclame ici en est plus brillant et plus pur.

Au député des deux oppositions, à *M. Couderc*.

M. BERTHOLON.

Aux écrivains indépendants !

• A ces hommes de talents et de courage dont la parole puissante sème dans la société les germes féconds d'un meilleur avenir. A ces hommes que n'ont pu atteindre d'infâmes séductions. Honneur à eux, mais honte à ceux qui ont impudemment troqué contre un peu d'or leur gloire et leur popularité. Honte à toi poète dont les ailes se sont fondues au soleil de la faveur, va, la France te laissera désormais croupir dans l'oubli sur l'ignoble fumier où tu es tombé.

Quand on parle d'écrivains indépendants c'est assez nommer Armand Carrel, Paulin, Bascan et Sarrut, Chatelain, Cauchois Lemaire. Il en est pourtant qui sur une scène

plus modeste ont droit à nos louanges et à notre reconnaissance. La presse de province a fait ses preuves, et nous devons joindre à ces grands noms ceux non moins populaires des rédacteurs courageux des journaux patriotes de notre cité.

Courage, hommes de dévouement, votre mission est pénible, mais ni l'amour ni l'estime publique ne vous manqueront. Pensez que dans l'arène où vous êtes entrés d'innombrables bravos accueilleront vos efforts, et que si vous étiez prêts à succomber des milliers de bras seraient là pour vous secourir.

M. EDOUARD-ALBERT DE RIOM.

A tous les martyrs de la liberté !

A tous les hommes de conscience et de courage qui se dévouent à la cause des peuples, toujours prêts à souffrir et à mourir pour elle ; aux hommes de tous les pays qui affrontent pour elle les persécutions et les supplices.

A tous nos malheureux frères, martyrs de leur généreuses croyances : ils ont voulu trop tôt ce que le temps amènera par la seule force de la raison. Les Berton et les Bories, aussi ont cru trop tôt à la réalisation de leurs espérances !.. Mais l'avenir associera leurs noms et leur mémoire et les confondra dans sa reconnaissance.

M. PERRIN.

Au général Lafayette !

Messieurs, en proclamant encore une fois dans cette enceinte ce nom immortel et cher au monde civilisé, nous rappelons en même temps toutes les idées d'émancipation qui retentirent en Europe lors de notre grande révolution de 89. Porter un toast à Lafayette, c'est consacrer de nouveau les doctrines généreuses que la jeune France s'honore de professer et de propager parmi les peuples qui ne connaissent encore du libéralisme français que ses catastrophes et non sa puissance civilisatrice.

Lafayette est le représentant ainsi que le drapeau, de ce monde nouveau que la raison et l'honneur veulent édifier et que le fanatisme européen repousse.

Le nom de Lafayette fera toujours vibrer les cœurs patriotes, et il est devenu inséparable des fêtes populaires où l'on fait entendre un cri de liberté.

Au vétéran de 89, au généreux et constant défenseur de la liberté dans les deux mondes !

M. SIVOUD.

A l'armée !

Qu'elle se rappelle qu'en 1790, nos soldats unis avec le peuple, triomphèrent de l'Europe, et que si

plus tard, commandés par le plus grand des capitaines, ils ne purent détourner de la patrie, le fléau d'une double invasion, c'est que la cause de leur chef n'était plus celle de la nation.

A l'heureuse union du peuple et de l'armée !!!

M. REVERCHON.

A la liberté de la presse !

Si un pouvoir qui lui doit son existence est aussi ignoble et immoral pour la torturer en la chargeant d'injures et de fers.... s'il pense qu'avec la brutalité sanglante d'un despotisme de parquet et d'assises, il peut étouffer les voix généreuses, libres, courageuses et incorruptibles, qui lui rappellent sans cesse des devoirs qu'il oublie.

Il se trompe.... Qu'il sache, ce pouvoir, que la puissance invincible qui l'a fait naître et qui l'a élevé, peut aussi l'abattre et le détruire à jamais.

A la liberté illimitée de la presse !

M. DUFAITELLE.

A l'opposition démocratique !

Citoyens ! — L'opposition de 15 ans accepta le cercle où s'enfermait le pouvoir qu'elle combattait : elle se cloîtra presque toujours dans une légalité étroite, quelquefois stupide, plus souvent rétrograde. — Ce qui est arrivé de cette longue comédie, vous le savez : grâce à l'hypocrisie du vieux libéralisme, juillet n'est accouché que d'une dynastie nouvelle. — On devait au peuple des droits et du pain. — On devait, d'une part, le moraliser en lui donnant place dans la cité, élever sa dignité en reconnaissant sa valeur personnelle ; et de l'autre, occuper son activité dans de grands travaux industriels, et améliorer son sort par la solution de toutes les questions d'économie politique.

Notre pouvoir mystique a regardé les intérêts matériels comme trop indignes de son attention ; il s'est donné, je crois, la peine de promettre quelques droits sur le balcon de Paris : Encore vient-il d'appeler imposteurs les bonnes gens à qui il avait promis.

Citoyens ! — L'opposition d'aujourd'hui n'a de conditions, de force et de durée, que dans une austère franchise, dans une sincérité qui dit tout haut ce que le cœur pense. — L'opposition d'aujourd'hui, doit sous peine de forfaiture, proclamer ses antipathies invincibles : elle

J. A. GRANIER, Gérant.

(Voyez le Supplément.)

SUPPLÉMENT.



doit se séparer avec éclat d'un pouvoir qui est immoral, parce qu'il est rétrograde, car rétrograder ou s'arrêter est un crime en politique, et dans l'histoire de l'immoralité nous ne connaissons rien de pire que ce forfait de lèse-humanité !!!

Mais l'opposition ne doit pas s'arrêter au rôle facile et brillant de démolisseur, mission importante et courageuse sans doute, mais essentiellement transitoire.... elle doit organiser pour le lendemain des ruines.

Elle aura à anéantir le pouvoir immoral de l'argent, et à lui substituer le règne pur de l'intelligence; à moraliser chaque citoyen en l'appelant à l'élection; à affranchir la pensée et le commerce; à donner satisfaction à tous les besoins du corps et de l'âme.

L'opposition doit parler et agir, agir! détruire et édifier.

Citoyens! — On vous a dit souvent que le pouvoir vivait sur la tradition de toutes les tyrannies, qu'il avait hérité de tous les despotismes, qu'il avait insolument outragé l'inviolabilité de la personne humaine.

Il y a plus: Le pouvoir a méconnu toutes les idées d'ordre et de civilisation: il est impuissant à gouverner, à diriger, à maintenir.

Viennent donc les hommes d'ordre et de liberté qui passent sortir un monde de l'épouvantable cahos où nous roulons.

M. LESUEUR.

A la noble décoration de juillet!

Son origine est celle de notre glorieuse révolution.

Citoyens! ce signe est à lui seul un principe.

Il consacre le droit des peuples de renverser les tyrans et les rois parjures.

Aux patriotes courageux qui ont conquis au prix de leur sang et ce signe et ce principe.

Que de vils séides, que de lâches apostats, les a-t-on détrempés de calomnies, de persécutions et de dégoûts: leur foi, leur amour du peuple n'en resteront pas moins innébranlables, et toujours la France verra en eux, le type de ses libertés futures.

M. GRANIER.

A la Chûte prochaine du Juste-Milieu!

Citoyens!

Lorsque le canon de juillet eut balayé une monarchie vermoulue, quel est celui de nous qui ne crut pas que la révolution de 1830 devait réaliser les promesses de 89! Deux ans se sont à peine écoulés, que sont devenues ces brillantes promesses?

Nos frères du Nord lâchement abandonnés, les patriotes Italiens et Espagnols égorgés à nos portes, la Belgique, qui nous tendait la main, cédée à l'Angleterre; la guerre civile organisée dans la Vendée; une liste civile de trente millions; un budget écrasant, des fonds secrets, les monopoles, les sinécures, partout les privilèges substitués aux droits.

Voilà quels ont été les fruits de notre révolution.

A l'anéantissement d'un système honteux, qui, suivant l'expression si énergique d'un écrivain distingué, a placé le trône sur un comptoir et la France dans la boue.

A la chute prochaine du juste-milieu!

M. RATTON.

Au Programme de Juillet!

Document immortel des libertés publiques, ce programme fut moins la loi du vainqueur que l'expression des besoins du siècle!

On la retrouvera cette page égarée, elle est écrite au cœur des braves, et le sang de nos frères de Paris n'aura pas coulé vainement.

Patriotes! c'est à nous de ressaisir cette conquête; la mère-patrie compte sur nos efforts, et c'est en restant toujours unis que tôt ou tard nous accomplirons cette tâche.

M. ALLARD.

Aux Écrivains Patriotes !

Messieurs !

Le pouvoir, oubliant son origine et reniant ses promesses, a résolu d'anéantir la première de nos libertés.

Mille procès intentés depuis un an aux organes de la presse, des saisies sans cesse renaissantes, et souvent accompagnées des formes les plus brutales, d'ignobles vexations, et les persécutions les plus atroces exercées contre les écrivains patriotes, n'attestent que trop cette résolution liberticide.

Une feuille, surtout, par sa noble indépendance et l'énergie de son langage, se trouve plus particulièrement en butte à sa haine implacable.

Plus de soixante mille francs de frais de justice, près de deux ans d'une détention rigoureuse, étaient des peines trop douces : une condamnation de dix mille francs d'amende et de treize mois de prison vient encore d'être prononcée ! Que dis-je ? quelques jours encore, Messieurs, et on lui demandera la tête de son gérant !!!!

Mais en présence de tant d'ignominies et de si généreux dévouemens, resterions-nous impassibles ? Non.

Le moment est venu où les patriotes doivent se montrer ; et si tous ne peuvent prendre une part directe au combat qui se livre entre le despotisme et la liberté, ils soutiendront du moins de leurs sympathies les hommes courageux qui combattent aux premiers rangs.

En conséquence, Messieurs, je profite de cette grande réunion de patriotes pour vous proposer de réunir immédiatement nos offrandes en faveur de la TRIBUNE, et de porter le toast suivant :

Aux écrivains patriotes ! — Puissent leurs généreux efforts être bientôt couronnés de succès !

M. BLANCARD.

Aux lois de 89 ! A nos dignes représentans !

Le despotisme qui pesait sur le peuple, fut renversé par leur volonté seule.

Que notre exemple serve de modèle aux peuples de l'univers entier.

M. FONTAINE.

A la résurrection de la Pologne !

Nos frères du Nord sont tombés sous le sabre russe. Le hideux despotisme avec son sanglant cortège parcourt en les décimant les contrées polonaises. Partout la mort et l'esclavage. Amis ! portons un

toast à la régénération de la patrie des Stanislas et des Sobieski, à la délivrance de nos anciens compagnons d'armes, à l'émancipation européenne, à la civilisation rapide des peuples, voie la plus sûre qu'ils aient pour arriver à une liberté entière.

Au renversement du système méprisable qui, depuis deux années avilit la France à l'extérieur et allume par ses criminelles doctrines, sur tous les points de notre sol épouvanté, les brandons parricides de la guerre civile.

M. CHANAY.

Au triomphe prochain des doctrines qu'on vient de développer !

Seules elles peuvent amener le bonheur de la nation, seules elles peuvent faire dans un budget écrasant de larges et profondes coupures, seules elles peuvent faire cesser le scandale des pensions de cour et de ces énormes traitemens qui sont de véritables concussions : avec nos doctrines, la liberté religieuse sera bien comprise ; l'état ne salariera plus aucun culte, ceux-là seuls les payeront qui voudront s'en servir : la garde nationale, largement constituée, permettra de renvoyer dans ses foyers cette armée active qui, toujours généreuse et toujours disposée à tous les sacrifices, verra réduire sans regret un budget, dont ses trop nombreux états-majors absorbent la plus forte part. Ces économies faciles à opérer auront pour effet immédiat et nécessaire la suppression d'une foule de charges qui ne pèsent que sur les travailleurs, l'impôt sur les vins et sur le sel sera aboli ; les octrois, en ce qu'ils frappent sur la subsistance du peuple, seront supprimés : alors le peuple vivra mieux et à meilleur marché et ces réformes n'auront en rien diminué son travail, elles n'apporteront perturbation nulle part. Pour remplir dans les caisses de l'état le vide que les économies indiquées ne pourraient combler, des impôts seront prélevés sur le superflu, mais jamais sur le nécessaire des citoyens. L'impôt le seul raisonnable, le seul juste, l'impôt progressif, voilà ce que nous obtiendrons. Alors, la France vraiment grande et forte marchera à la tête des nations libres de l'Europe ; et les entraînera après elle dans une voie de civilisation et de prospérité.

M. BEAUNE, président du banquet.

A M. Garnier-Pagès !

Monsieur,

Les nombreux citoyens qui se pressent dans cette enceinte vous manifestent par mon organe la vive sympathie qu'ils éprouvent pour le noble caractère que naguères vous avez déployé. — Vous êtes à nos yeux le représentant de cette génération nouvelle qui n'a pas d'erreurs à faire oublier, et qui marche avec la science du passé à la conquête rapide d'un meilleur avenir. Vous avez apporté à la chambre l'énergie de la jeunesse unie à la modération que donnent la force et les lumières ; votre fermeté de principes politiques, vos triomphes à la tribune vous ont mérité notre estime et notre admiration ; mais vous avez conquis nos cœurs, vous êtes devenu le député de Lyon, le député de la France entière, alors que des téméraires gouvernans vous ont grandi du baptême de la persécution, alors que de leur main débile ils ont osé lever sur l'élite du peuple le fer désormais impuisant de l'illégalité. Recevez aujourd'hui, Monsieur, la

récompense qui vous est si bien acquise ; vos concitoyens vous décernent, à l'entrée de la carrière, la couronne civique ordinairement déposée à l'extrémité de la lice ; elle leur sera un garant que vous réaliserez toutes les espérances que vous avez fait naître, que vous professerez toujours le dogme sacré de la souveraineté du peuple, que vous combattrez sans relâche l'arbitraire qui, proscrit par nos mœurs, s'est réfugié dans nos lois ; que vous réclamerez hautement une loi organique d'instruction populaire comme développement des principes politiques d'un gouvernement ; que vous propagerez par de nouveaux exemples le courage civil, vertu modeste et rare, qui est la plus sûre garantie de la morale et des droits publics ; que vous contribuerez enfin puissamment, par vos travaux, à former la base solide sur laquelle s'élèveront un jour le bonheur, la sécurité, la gloire de la France et de l'humanité. Nous vous suivrons avec intérêt dans l'arène où vous appelleront bientôt vos fonctions populaires. Nous applaudirons à vos succès ; et si nous avons à envier aux Viennois le droit de faire de vous un député inamovible, nous resserrerons de plus en plus les liens de la franche hospitalité qui vous unit à jamais aux patriotes de Lyon.

M. Garnier-Pagès est monté à la tribune ; et dans une chaleureuse improvisation, que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire, il a développé des principes politiques. Nous avons espéré qu'il voudrait bien transcrire de mémoire sa brillante allocution. Son départ précipité nous a privé du bonheur de la présenter à peu près complète à nos lecteurs. Nous allons essayer d'en donner une froide analyse.

Né à peine au monde politique, M. Garnier-Pagès croit avoir peu fait encore pour mériter un témoignage d'estime aussi éclatant. Mais il pense que les patriotes de Lyon le regardent comme l'un des représentants de la Nouvelle-France. Jeune homme de juillet, défenseur des principes de la civilisation actuelle, le gouvernement ne pouvait l'épargner. Persécuteur des hommes jeunes et des braves de juillet, il a voulu que la persécution fut aussi un de ses traits de ressemblance avec eux.

La fête qui lui est donnée ne pouvait avoir pour but qu'une pensée d'avenir. Il a reporté ce que cette manifestation avait de flatteur sur les hommes qui, dans la chambre ou par l'exercice de la presse, défendent des principes qui sont les siens. Ces principes sont ceux qui ont été exprimés dans les divers toasts. Homme du peuple, il avait été heureux d'entendre parler du peuple pendant tout le cours du banquet.

S'occupant ensuite des divers toasts relatifs à la révolution de juillet, le courageux député a fait ressortir comme conséquence naturelle de cette révolution, non le régime actuel, mais un régime parfaitement conforme au principe de la souveraineté du peuple qui lui paraît ne devoir pas seulement se trouver dans des programmes ou des promesses, mais bien devoir exister réellement.

Après avoir examiné quelle avait été la conduite du pouvoir sous le rapport des intérêts moraux et matériels, il a été facile à M. Garnier-Pagès de prouver que le pouvoir n'avait rien fait pour le peuple, et que même il ne pouvait guère s'occuper du peuple dont il n'est pas une émanation.

Les chambres ne feront réellement des choses utiles aux masses, que quand les députés nommés par elles auront intérêt à les contenter.

Il n'y aura d'ailleurs d'ordre stable que celui qui sera fondé sur l'égalité des droits. Alors les masses ne pourront, sans se révolter contre leur propre volonté, s'insurger contre des lois qui seront réellement l'expression de la volonté générale, puisqu'elles émaneront de représentants qui émaneront également d'elles. D'ailleurs il y a là un autre puissant élément d'ordre, puisque la certitude de pouvoir remplacer les députés à certaines époques fixées par une élection véritable, empêcheraient les masses de recourir à l'insurrection, assurées qu'elles seraient de ne pouvoir tout changer par les voies légales.

Quant à la liberté, dans les temps ordinaires, il est d'autant plus utile de la laisser exister dans toute son étendue, qu'on s'y habitue en quelque sorte de telle manière que la licence même ne doit inspirer aucune crainte dans des temps moins calmes.

En parlant du respect dû aux propriétés, M. Pagès dit qu'il n'y a pas d'ordre social possible si on ne les respecte pas, mais il ajoute que ce sont les hommes et non les propriétés qui doivent être représentés. Nous ne devons pas avoir un gouvernement fondé sur l'argent, mais sur les principes, et sur le principe des principes, la souveraineté de tous.

Passant ensuite en revue la conduite du gouvernement, M. Garnier-Pagès a demandé compte de ce qu'il avait fait à l'extérieur à l'égard de la Pologne, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne et de la Belgique. Un peuple a des devoirs à remplir comme un individu ; et que penserait-on d'un homme qui, voyant que l'on se bat à côté de lui, ne porterait pas secours au plus faible, alors surtout que le plus faible a été excité par son exemple, plus encore alors qu'il se battrait dans l'intérêt même du spectateur cruellement impassible. Un peuple comme un homme a un intérêt personnel à ne pas manquer à ses devoirs.

Après avoir présenté quelques réflexions sur la position où nous place cet abandon des peuples, M. Garnier-Pagès dit, en parlant de la Pologne, Nos promesses l'ont perdue, nos négociations, lorsque les Russes étaient sous Varsovie, ont empêché la dernière résistance des Polonais. Après avoir laissé les Espagnols réfugiés s'armer, ou pour mieux dire après les avoir envoyés à la frontière avec un assez grand nombre d'ouvriers français, le gouvernement les a désarmés ou disséminés au moment où ils entraient en Espagne pour lui donner la liberté, et il a ainsi rendu inutile le courage d'un petit nombre de braves. Il a fait plus, il les a sacrifiés.

Les Italiens, par suite du principe de non-intervention

qui était alors dans la bouche de tous nos gouvernans ; au lieu de rester paisible ou de faire une insurrection générale, qui leur offrait de grandes chances de succès, les Italiens ne se sont soulevés que dans la partie de l'Italie qui n'appartient pas à l'Autriche, et cependant l'Autriche est intervenue et la France a laissé écraser les Italiens.

Les petits états de l'Allemagne réclamaient notre protection, et au lieu de les appuyer et de nous appuyer sur eux, nous les avons livrés sans défense à l'Autriche et à la Prusse, et nos alliés naturels, privés de leur liberté, se sont trouvés attelés par nous au char de nos ennemis.

La Belgique, est l'objet de concessions lâches et de protocoles non moins humilians pour nous que pour elle, car chaque coup frappé sur elle retombe sur nous.

En résumant ce qu'avait fait le gouvernement et ce qu'il aurait dû faire, M. Pagès dit que s'il avait été infidèle à ses promesses, il avait été conséquent avec son origine. Né depuis juillet et non de juillet, il est fondé sur la souveraineté du petit nombre et non sur le juste et naturel exercice des droits de tous.

M. Garnier-Pagès s'est écrié en terminant cette improvisation : la nation ne peut périr, et si on voulait la conduire à sa perte, un jour viendrait où se res-souvenant du passé, et brisant avec le présent, elle saurait conquérir un meilleur et prochain avenir.

Cette improvisation, prononcée avec l'accent d'une conviction profonde, a électrisé les convives : les applaudissemens qui avaient souvent interrompu la voix de l'orateur, ont éclaté avec transport à la fin de ce discours, et se sont renouvelées à plusieurs reprises avec un enthousiasme impossible à décrire.

M. Poujol, président de la commission exécutive, a ensuite annoncé une collecte en faveur de la *Tribune*. Cette collecte a produit 662 fr. 15 c.

Ainsi s'est terminée cette grande et mémorable solennité qui doit laisser dans nos ames de longs souvenirs. Jamais réunion politique ne fut plus significative; jamais aussi réunion ne fut plus belle d'émotion et de sympathie.

Les vers suivans offerts à M. Pagès, par M. Thomez, n'ont pu être prononcés au banquet.

La France agonisait ! les fils de la doctrine
Appuyaient des deux mains le fer sur sa poitrine ;
Un soleil de sang avait lui :
Jamais tant de douleur n'embrasa nos entrailles,
Paris était saignant de toutes ses murailles,
Et le sabre pendait sur lui.
Tu fus l'un des premiers que leur pâle colère
Essaya de ravir à l'amour populaire,
Quand ils eurent brisé nos lois !
Misérables jongleurs d'une époque géante,
Ils demandaient ta tête à la hache béante
Pour l'offrir au festin des rois !

Aussi nous t'embrassons, nous, jeunes gens d'ivresses
Que la France allaita de sublimes caresses,

Enfans de sa mâle fierté,

Qui ne la voulons pas par les cheveux traînée
Aux pieds de tous les rois : mais grande, mais, alnée
Des filles de la liberté.

Car nous croyons aussi, les yeux sur une étoile,
Qu'un immense avenir souffle dans notre voile,

Qu'un homme peuple nous viendra !

Jamais astre sauveur, jamais divin mystère
N'aura fait tant de vie et de paix à la terre

Que l'honneur qui se lèvera !

Oh ! non il n'est pas loin le jour de délivrance,
Une ère de bonheur reluira sur la France,

Le destin ne peut nous faillir !

Des ténèbres sans fond où l'Europe respire
Un jour immense doit jaillir.

Il jaillira de tes paroles,
Du sein brûlant de tes amis,
De vous tous qu'à ses auréoles
L'astre de juillet a promis ;

Car nous savons que notre France
Reposera son espérance

Sur vos cœurs et vos bras de fer,
Et qu'au souffle de votre bouche.

Tous les rois auront dans leur couche
A trembler de toute leur chair !

Alors, il partira sans doute,
Le peuple français pèlerin,
Il parcourra de route en route
Tous les saints lieux du Tibre au Rhin.

Navrés d'une douleur amère
Nous embrasserons notre mère

Qui bénira nos pas errans,
Et nous ira aux ossuaires,
Au lieu de croix et de rosaires,
Offrir nos drapeaux vétérans.

Oh ! là, surtout, où de sa vie
Elle versa le dernier sang,
La ville qui fut Varsovie

Disparut en nous maudissant.
Là, notre front dans la poussière,

Pour pleurer cette sœur altière
Qui resta vierge et qui mourut,

Sur le gazon frais de sa tombe
Nous lui ferons une hécatombe

Des cent rois qu'elle mit en rut.

Quand nous aurons lavé nos corps dans ses eaux saintes,
Quand les cités nos sœurs auront dans leurs enceintes
Senti tous leurs tombeaux s'émouvoir à nos noms,
Quand l'essieu de nos chars aura roulé la foudre
Au front de tous les rois, et qu'un encens de poudre

Aura sacré tous nos canons.

Alors sur nos places publiques
Aux saintes douleurs des passans,
Nous exposerons ces reliques
Aux miracles retentissans !

Nos fils et les fils de nos frères,
A ces dénouilles funéraires,
Viendront un jour dans l'avenir,

Demander d'une ame attendrie
Comment l'on aime sa patrie,
Comment l'on meurt pour la servir !



J. P. V.